

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 février 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 02 février, à 20h30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Francis COLIN, maire.

Etaient présents : MM. Stéphane COING-BELLEY, Jean-Guy DREVETON, Michel MURDINET, Philippe DESPESSE, Alain BOUCAUT, Hédi SLIM, Benjamin GUINOT, Olivier AUBRY, Géraldine PONCET, Sébastien COING-ROY.

Absents excusés : MM a Thibaut DEFRANCE donné pouvoir à Benjamin GUINOT, Cécile MARTIGNE-REPILLET a donné pouvoir à Géraldine PONCET, Laura LAMBERT a donné pouvoir à Hédi SLIM, Camille VRIGNAUD.

Secrétaire : M. Boucaut Alain a été nommé secrétaire.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

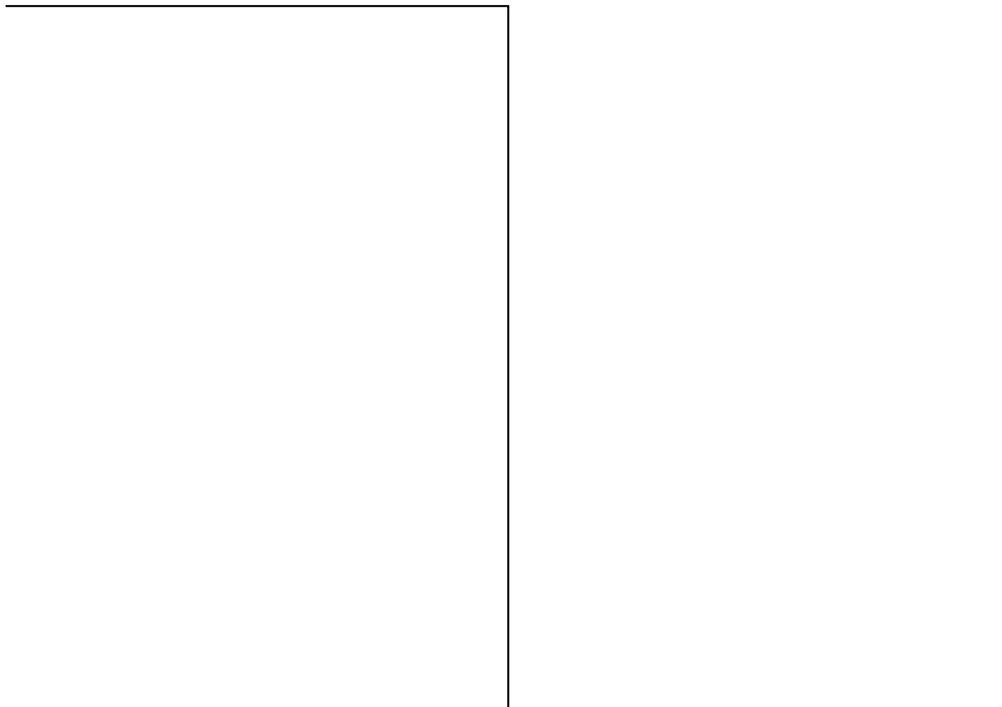
Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 05 janvier 2021 avec 10 voix Pour.

2/ SMVIC – CONVENTION MULTI ACCUEIL

Le Conseil municipal PREND connaissance de la convention signée avec Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté (SMVIC) pour le fonctionnement du Multi accueil.
Les frais de fonctionnement (fluides) ainsi que le temps de travail de l'employé communal sont remboursés par la SMVIC à la commune sur une base définie.

Le Conseil municipal,
Après avoir délibéré,
Après vote par 14 voix Pour,

DECIDE de renouveler la présente convention telle qu'annexée à la délibération.
AUTORISE le Maire à signer la présente convention, conclue jusqu'au 31 décembre 2026.



COMMUNE DE MONTAUD

3/ UNADERE

Considérant l'augmentation importante des frais d'entretien, de papeteries et autres,

Monsieur Jean-Guy Drevetton,
Ayant donné connaissance de l'organisme UNADERE qui fédère de nombreux fournisseurs dans des domaines divers, moyennant une adhésion annuelle,

INFORME de la proposition de l'UNADERE, des conditions et tarifs préférentiels notamment sur les produits d'entretien, la papeterie, les fournitures scolaires.

Le coût de l'adhésion est de 50€ qui sera vite récupérer sur les économies à réaliser.

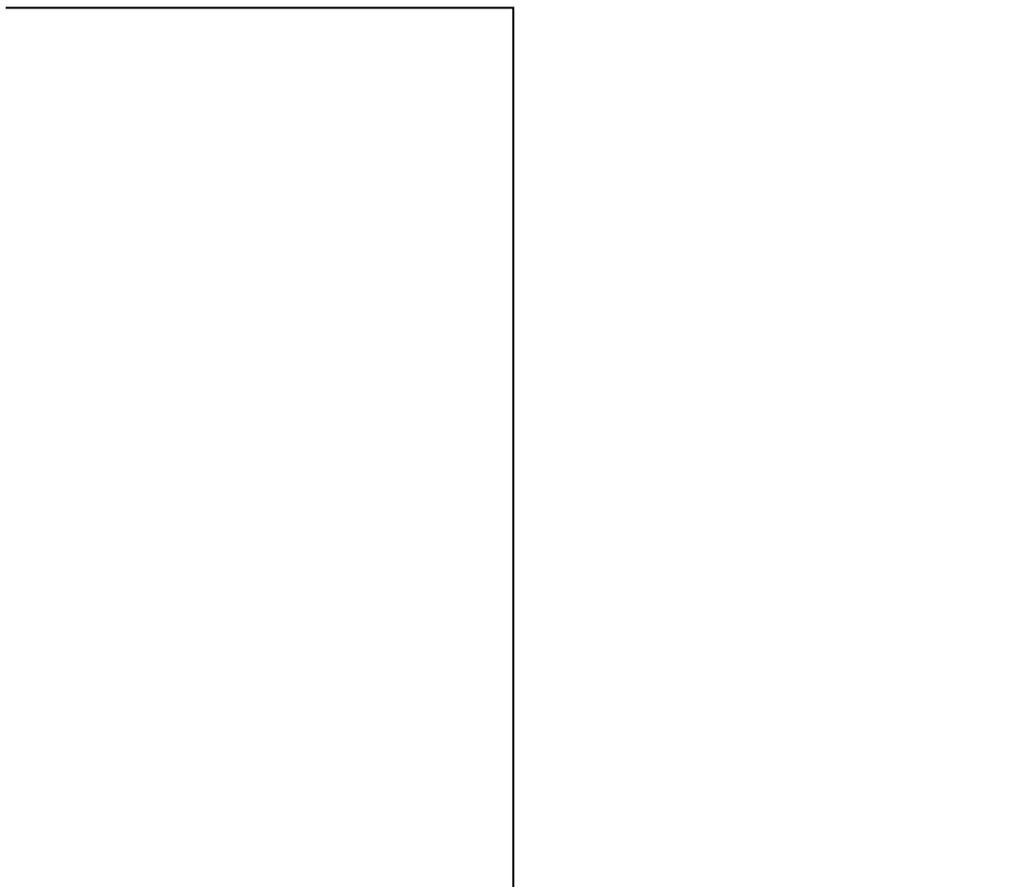
Le Conseil municipal,
Après avoir délibéré,
Après vote par 14 voix Pour,
DECIDE d'adhérer à UNADERE.

4/ PLAN ECOLES

À la suite de la consultation lancée dans le cadre des travaux du Plan Ecoles, notamment pour la Charpente, le changement des portes, la lasure des fenêtres, l'électricité et la VMC,

Le Conseil municipal DEMANDE à la Commission Travaux d'ouvrir les plis.

Les prix seront validés lors du prochain conseil municipal.



COMMUNE DE MONTAUD

5/ REMBOURSEMENT TVA

Le Maire INFORME le Conseil municipal que la TVA sur les investissements est remboursée deux ans après la réalisation, c'est-à-dire qu'en 2021 la commune percevra la TVA sur les travaux 2019, et la TVA sur les travaux 2020 en 2022.

La Commune peut faire une demande pour récupérer la TVA par anticipation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Après vote par 10 voix Pour, 1 voix contre et 3 abstentions,

DECIDE de déposer la demande avant le 31 mars 2021 afin de bénéficier de la récupération anticipée.

